

ORIENTATION post 3ème :

les étapes du processus 2019-2020



Être conseillé

Le professeur principal demeure l'interlocuteur privilégié.

La psychologue de l'Éducation nationale, Mme LENOIR (melanie.lenoir@ac-normandie.fr) ainsi que l'équipe de direction peuvent également être sollicités.



Les conseils de classe

Le dialogue a été initié et les conseils de classe du 1er semestre ont émis une "hypothèse" d'orientation en fonction des "intentions" que vous aviez formulées.

Vous allez désormais émettre vos "demandes" finales d'orientation. Après consultation du **conseil de classe du 2ème semestre (du 25 au 28 mai 2020)**, le chef d'établissement prononcera la "décision" d'orientation.



Besoin d'aide ?

Des questions techniques ? Des codes égarés ?
un contact : 0271106f@ac-rouen.fr



S'informer

L'ONISEP propose en accès libre ses publications :

<https://lekiosqueenligne.onisep.fr/>

Identifiant : ONISEP2020 Mot de passe : ONISEP2020

* Sur la seconde GT :

www.secondes-premieres2019-2020.fr

* Sur la voie professionnelle :

www.nouvelle-voiepro.fr

Procédure et calendrier



Après l'usage d'une fiche de dialogue "papier" au 1er semestre, le processus se poursuit sous forme dématérialisée via les 2 téléservices "**orientation**" et "**affectation post 3ème**" :

<https://teleservices.ac-rouen.fr>



- * **Dès maintenant et jusqu'au 3 mai** : vous allez y accuser réception de l'hypothèse d'orientation.
- * **Du 4 au 24 mai** : vous y saisissez votre demande d'orientation (2nde GT, 2nde Pro ou CAP) et d'affectation (établissements précis).
- * **Du 25 mai au 7 juin** : vous y saisissez vos vœux d'affectation (établissements précis).
- * **Du 29 mai au 1er juin** : vous allez y accuser réception de la décision d'orientation.
- * **Du 30 juin au 2 juillet** : diffusion des résultats d'affectation et inscription dans les lycées.

